



# La Gazette du Port

site : <http://aupm.info> • email : [aupm@wanadoo.fr](mailto:aupm@wanadoo.fr)

Année 2019  
3<sup>e</sup> trimestre

N°54

Association  
des Usagers  
du Port de  
Meschers

3, route des Salines  
17132 Meschers  
05 46 02 34 79

Comité de  
rédaction :

Christiane Collmer  
Eric Harlé  
Patricia Kerdudou

Photos :

Christiane Collmer  
Eric Harlé  
Marc Guervin



*Informative, apolitique, sans prétention littéraire, critique sans doute un peu, ouverte à tous ceux qui se sentent une âme d'écrivain, avec quelques fautes dites de frappe que vous voudrez bien excuser aux journalistes et rédacteurs amateurs bénévoles.*

edito

## Amis et amis de la mer et de l'AUPM, bonjour,

Les éditos se suivent et, malheureusement, se ressemblent. Nous avons le regret de vous informer du décès de Madame Joëlle Duprat, ancienne présidente de notre association en 2001 et qui a assuré un intérim pendant un an après la démission du président en fonction. Souffrante depuis de longues années elle s'est éteinte à l'âge de 84 ans. Nous adressons à sa famille toute nos condoléances.

Nos pensées vont aussi à notre ami Jean-Marc Verdon décédé le 3 juillet dernier. Jean-Marc était un adhérent présent, toujours partant pour aider, nous n'oublierons pas son sourire et son entrain.

Nos pensées iront également aux familles des 3 sauveteurs des Sables-d'Olonne qui ont donné leur vie en intervention le 7 juin dernier provoquant une prise de conscience nationale sur l'engagement des bénévoles de la SNSM, leur condition de travail et le financement du matériel indispensable à leur activité. Nous ne leur dirons jamais assez merci. De même nous n'encouragerons et n'aiderons jamais assez la SNSM.

Dimitri, Alain et Yann, vous resterez dans nos pensées. Le financement vient des dons et cela doit continuer ainsi, alors **DONNEZ DONNEZ DONNEZ.**

Je veux aussi rendre un hommage appuyé à Yves Laisney, disparu le 4 mars dernier. Yves était membre de notre Conseil d'administration, il fut un administrateur dévoué, toujours présent, actif jusqu'au bout. Nous nous connaissions depuis 2012, nous avons travaillé ensemble, discuté quand nous n'étions pas tout à fait d'accord sur les modalités d'application d'un projet car sur le fond nous étions en phase et j'ai toujours apprécié ses interventions et la manière dont il les faisait. Tu étais droit, dans ta tête et dans tes bottes, sincère et engagé. Yves, je ne t'oublierai pas. Toi aussi, tu as donné, de ton cœur, de ta sueur, de tes actes.

Côté port, pendant ces 3 ans, la municipalité nous a refait des pontons neufs: bassin à flot et bassin d'échouage et cette année, en décembre, un grand dévasage devrait être entrepris. Ce dévasage doit sans cesse être recommencé chaque année, la Gironde étant particulièrement généreuse en alluvions. Pour de multiples raisons il n'y aura vraisemblablement pas de Commission portuaire avant la fin du mandat de la municipalité et le problème des portillons et de leur fermeture, sécurisant les pontons, ne sera pas envisagé et débattu.

Ces portillons d'accès aux pontons devraient être équipés d'un système de fermeture plus solide que ceux qui étaient en place avant d'être démolis malheureusement souvent par des plaisanciers, oubliant que c'est leur porte-monnaie qui trinque.... les dépenses du port sont payées par les usagers, ce qui est tout autant légitime que normal.

Vos annuaires des marées mouture 2020 seront à votre disposition après l'AG, la composition du nouveau Conseil d'administration n'étant, naturellement, pas connue.

Nous voici à l'échéance de notre mandat de 3 ans. J'en profite pour vous confirmer que je ne me représente pas et pour rappeler que le mandat est de 3 ans, qu'il ne s'agit pas d'un mandat honorifique mais d'un mandat de labeur, de présence et, pourquoi pas d'abnégation. Non seulement ça ne rapporte rien, mais il faut souvent faire passer ses intérêts personnels après ceux de l'association. Ceci plus ou moins selon le poste occupé. Par exemple, pour l'avoir exercé, le mandat de trésorier équivaut largement à un emploi quart de temps. Secrétaire, c'est tous les jours, parfois même en congé que le président la dérange... In fine presque une semaine de boulot par mois quand c'est calme, en période de « charge » je ne vous dis rien. Et président ... je n'en parle pas.

Ce fut un honneur pour moi de vous servir, même si ces 2 dernières années ont été particulièrement dures. Mais l'A.U.P.M. n'aura jamais autant servi sa ville: Noël des Commerçants depuis de nombreuses années, organisation du marché de Noël 2018 et 2019, organisation des Fêtes de la mer 2019, accueil de nos amis de l'association ASPRO DJINN en 2018, des Voiles d'estuaire de 2016, soutien aux journées des Sauveteurs en mer 2018 et 2019. Par le passé, nombreuses participations aux activités municipales, le service de la collectivité est décidément dans les gènes de l'association.

En bref beaucoup de travail mais énormément de satisfaction. Pour votre serviteur en tout cas.

D'ores et déjà, et bien que l'année ne soit pas finie, je peux vous annoncer que la machine à café a rapporté 340 € qui ont été remis à la SNSM.

Je ne peux que souhaiter à la nouvelle équipe de faire mieux et leur souhaiter bonne chance dans leurs projets et leurs réalisations.

Et à titre personnel je vous souhaite une bonne fin d'année, de bonnes fêtes de Noël en famille et vous présente par avance tous mes vœux de bonheur pour 2020.

*Eric Harlé, président de l'A.U.P.M*

# Deuxième brocante du lundi de Pâques sur le port de Meschers.

Le beau temps est de la partie et de nombreux exposants présents.

Succès inégalé, remporté par les galettes-saucisses et les crêpes de Patricia.

Participation de l'AUPM aux «Jeudis musicaux» le jeudi 29 août. Après le concert en l'église Saint-Saturnin, nous avons servi galettes de chez Noble et cidre rosé aux auditeurs enchantés.



## Nos trois repas estivaux

Comme toujours, nous avons affiché complet lors des 3 dîners servis au siège de notre association sous le chapiteau.

Un traditionnel moules-frites le 6 juillet

Notre jambon-mogettes du 27 juillet animé par Corinne Grimaud, notre adhérente DJ.

Un nouveau plat «Adobo» découvert le 24 août et concocté

par Max et Yannick Tournier. Ce plat national philippin a été apprécié par les 100 convives de la soirée.

Le 16 août dîner «La Forêt» sur plateaux au local de l'AUPM en partenariat avec le municipalité agrémenté de chansons de marins et animée par Corinne.



## LA GALETTE CHARENTAISE

La galette charentaise est l'ambassadrice des bons produits de cette région.

Je suis originaire de Charente-Maritime et reste très attachée à mes racines.

Appelée galette « Goulebenèze », la galette charentaise se différencie de ses cousines, le gâteau de Surgères ou le broyé du Poitou, par une texture plus moelleuse.

Dorée et décorée, elle trône sur les tables de fêtes depuis plusieurs siècles: mariages, communions et fêtes de village...

Le petit plus, elle est parfumée d'angélique confite finement coupée, de vanille ou d'extrait de citron.

**Ingrédients pour 3 galettes de 20 cm de diamètre**

- 500 g de farine

- 3 œufs + un jaune pour dorer
- 1 sachet de sucre vanillé
- 225 g de sucre
- 1 C à S de levure chimique
- 200 g de beurre
- 1 pincée de sel
- Angélique confite ou extrait de citron

### Préparation

Battre longuement les œufs, le sel et le sucre pour les faire blanchir.

Incorporer progressivement la farine tamisée puis le beurre légèrement ramolli. Travailler le tout sans excès pour obtenir une pâte homogène. Au dernier moment, ajouter l'angélique et laissez reposer une heure au frais.

Préchauffer le four à 180°C.

Diviser le pâton en trois. Étaler la pâte pour obtenir un cercle de pâte au diamètre désiré, d'une épaisseur d'un à deux centimètres. Pour obtenir une bordure festonnée, avec votre index, poussez la pâte légèrement vers le centre du cercle, répétez ce geste tout autour de votre galette. Poser la pâte dans une tourtière ronde et dorer la galette à l'aide d'un pinceau trempé dans un jaune d'œuf battu.

Laissez sécher à température ambiante environ dix minutes.

Passer de nouveau la dorure sur le dessus. Dessiner un joli quadrillage à l'aide des dents de la fourchette.

Faire cuire pendant 20 minutes à four chaud à 180°C.

# JOURNÉE DES SAUVETEURS 10 AOÛT

Cette année encore l'AUPM a apporté son aide à nos amis de la SNSM lors de la journée des Sauveteurs du 10 août dernier.

Nous avons servi environ 950 moules-frites en un temps record, 1 heure 1/2.



Moules, cuisinées par nos amis Fifi Bellavoine et Joël Vivier, frites cuisinées par Patrick Manca, Philippe Rouleau et Richard Collmer avec, à la distribution Yannick Tournier, Jean-Louis Dupouy, Christiane Collmer, Nelly Manca et votre serviteur. Une journée qui a commencé à 8 heures pour certains, pour se finir à minuit passé.

6000 visiteurs, 260 litres de bière, 264 bouteilles de rosé, 700 crêpes, 750 tartes, pour 480 kg de moules, 500 kg de frites, 25 kg de saucisses, 12 bouteilles de champagne, 240 coca et 200 jus de fruits, etc.



La visite de la vedette a toujours autant de succès comme le stand de vêtements et d'articles SNSM. Le résultat final est de 6800 €, résul-

tat tout à fait honorable. À ceci nous pouvons ajouter les dons qui nous parviendront au siège Royannais.

Pour animer la journée et la soirée, deux groupes se sont succédés, « Melting Potes » dont l'un des musiciens est également Sauveteur en Mer et le groupe « Poussez pas Mémé » qu'il n'est plus besoin de présenter. Nous avons également la présence de Vanessa, la Mouche des Marquises qui a réalisé un grand nombre de peintures sur les enfants.

Merci à tous, acteurs ou gastronomes, en dehors de faire connaître la SNSM et ses Sauveteurs, cette journée permet également de collecter les fonds nécessaires au fonctionnement de la station. Pour mémoire, la SNSM tourne avec 80 % de dons des particuliers, plaisanciers ou non. Or le sauvetage d'une vie est gratuit, mais le carburant nécessaire, lui, n'est pas gratuit, l'entretien de la vedette non plus et seul le remorquage du bateau en détresse est facturé.

En juillet et août, tous les après-midi la vedette est sur « zone », avec son équipage au complet, c'est-à-dire en mer, pour être plus rapide à intervenir en cas de besoin.



# La mer est à l'honneur

Pourquoi avoir fêté la mer un 15 août cette année? C'est la marée qui l'a décidé pour permettre aux bateaux d'entrer et de sortir du port l'après-midi.

Notre président Eric Harlé en collaboration avec la municipalité et des associations michelaises a supervisé l'événement en recrutant les artisans, commerçants et artistes pour animer cette journée.

30 stands en tout ont offert leurs produits le long de l'avenue du Port à partir du rond-point.

Bien-sûr, notre animateur préféré Bernie, a présenté et commenté les différentes activités offertes au public venu nombreux, le temps n'étant ni à la plage ni à la pluie.

Ateliers créatifs, maquillage par Vanessa de la Mouche des Marquises, balades à poney, stand de cerfs-volants (nouveau), jeux en bois et Chamboulout entre autres.

Une course aux canards insolite, PMM : Pari Mutuel Michelais (100 canards en plastique), dirigée par Jean-Claude, ancien des courses de chevaux, a permis de remettre des lots aux gagnants des trois tiers gagnants. De nombreux stands des années passées sont revenus à l'appel d'Eric ainsi que les bâtiments de la SNSM qui suscitent toujours un vif intérêt et qu'on aime visiter.

Cette année ce n'est plus le «Côte de Beauté» (en retraite) mais «La Bohème» qui a permis aux visiteurs de découvrir les grottes de Meschers à raison de 2 € par passager. Étant plus grand que «le Côte de Beauté», plus de passagers ont pu embarquer.



Invités spéciaux les voiliers de Boyardville au nombre de cinq et magnifiquement pavoisés qui ont passé la nuit à bord de leur embarcation. Ce sont trois voiliers de Boyardville qui ont remporté les trois premiers prix pour leur pavoisement, prix remis par madame Gaudin, la présidente de la toute jeune association des commerçants du marché de Meschers. Dommage que si peu de plaisanciers du port se soient joints à cette initiative et pavoiser ! À noter un prix exceptionnel pour les petites-filles de l'un de nos tout nouveaux adhérents qui ont



réalisé elles-mêmes dans deux draps des pavillons pour pavoiser le bateau d'Eric Chevaillier. Travail remarquable effectué en un temps record.

Tout au long de l'après-midi la fanfare de Sablonceaux, et l'orchestre des Melting Potes ont encadré musicalement la fête de la Mer. «Les Passagers du Régulus» ont accompagné les autorités municipales sur «La Bohème» pour le dépôt de la gerbe en mémoire des disparus en mer et ont donné ensuite un petit récital. Le soir, c'est l'orchestre «Blagapart» qui a fait danser les visiteurs restés sur le port.

Et comme la fête n'a pas de fin, un dîner organisé par la Mairie et l'AUPM sous notre tivolito a clôturé le lendemain soir les festivités. Le restaurant de «La Forêt» avait mis les tables en place et préparé des plateaux-repas qui ont été appréciés par les 100 convives invités dont les participants venus de Boyardville. Chacun des participants a contribué au coût du repas. Des chansons de marins proposées par Corinne et entonnées en cœur ont retenti tard dans la nuit.

# LES VOILES

## Composition d'une voile

*Commençons par... du vocabulaire, eh oui, encore ! Toutes les voiles comportent ces points communs, qu'il faut connaître.*

1. Point d'écoute.
2. Point de drisse. Permet de hisser la voile en hauteur.
3. Point d'amure.
4. Chute. Bord de la voile entre le point d'écoute (1) et le point de drisse (2).
5. Bordure. Bord de la voile entre le point d'écoute (1) et le point d'amure (3).
6. Guindant. Bord de la voile entre le point d'amure (3) et le point de drisse (2). Le guindant c'est aussi le côté de la voile qui reçoit en premier le vent

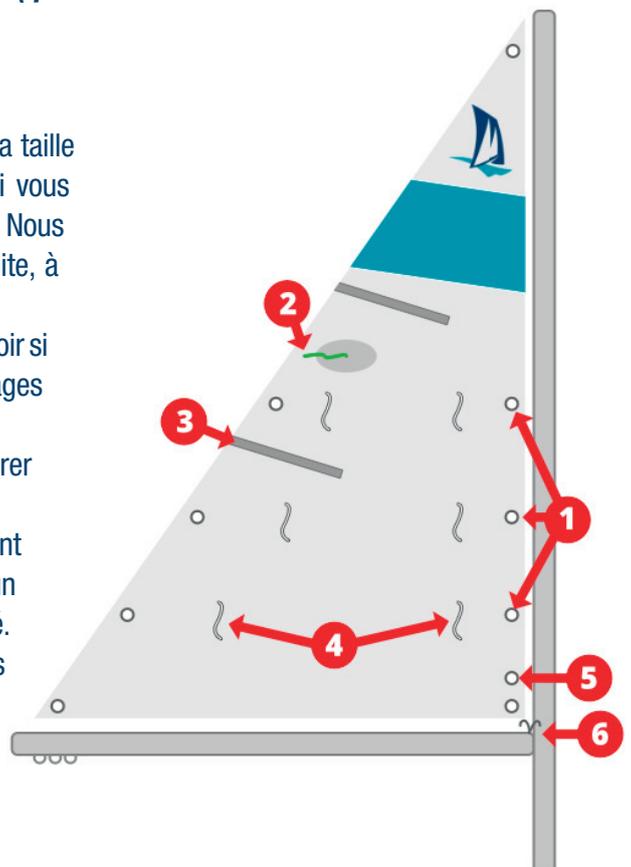


## La grande voile

*Notre voilier comporte une voile à l'arrière, la Grande Voile (qu'on appelle aussi GV).*

*Voyons comment elle est composée.*

1. Oeillet de ris. Ce sont des anneaux qui permettent de réduire la taille de la GV pour recevoir moins de vent (on dit prendre un ris). Si vous regardez bien il y a un anneau (oeillet) en face (sur la chute). Nous découvrirons comment prendre un ris par la suite. Une fois réduite, à l'inverse, on peut réagrandir la voile, on dit qu'on lâche un ris.
2. Penon. C'est un bout de laine ou un ruban de tissu qui permet de voir si vos réglages de voile sont justes. On reviendra aussi sur ces réglages plus tard, pour le moment, concentrez-vous sur le vocabulaire.
3. Latte. On place des lattes rigides sur le tissu de la GV pour améliorer son profil. On place la latte dans un fourreau de latte.
4. Garcettes. Il s'agit de petits bouts de cordes qui permettront d'enrouler la voile à mi-hauteur lorsqu'on prendra un ris. On fera un noeud autour de la voile avec les garcettes situées de chaque côté.
5. Oeil de Cunningham. C'est un anneau permettant d'autres réglages sur la voile, sur le guindant.
6. Croc de ris. Permet de mettre l'oeillet de ris dans ce crochet.



# Annonces

Nous saluons l'arrivée de deux commerces.

La Symphorine au 5, place de l'Église, artisan-fleuriste. Laure réalisera vos bouquets et compositions florales. Les Délices de la Mer, poissonnerie, place de l'Église pour vos plateaux de fruits de mer et vos poissons. Possibilité de dégustation sur place.

Saluons aussi Nicolas et Sandrine, du Comptoir du Pain, rue Paul Massy qui ont repris la boulangerie de Cyril.

**Encore une fois, faisons vivre notre village en donnant la priorité à NOS commerçants.**

Notre ami et adhérent Manuel Cardoso recherche un « embarquement » pour des journées de pêche, avec évidemment participation aux frais.

À contacter soit au 06 78 35 34 07 soit lors des permanences des samedis et dimanches.

## BEAUJOLAIS NOUVEAU 2019



La 4<sup>e</sup> édition du Beaujolais Nouveau s'est déroulée le samedi 23 au siège de l'association.

Les nombreux adhérents présents ont pu se régaler avec le vin fourni cette année par M. Taivan, viticulteur dans le beaujolais naturellement et ami de notre adhérent et néanmoins ami Pierre Robert. De l'avis général bonne cuvée, récolte faite fin août, donc un peu plus « fait » que les années antérieures. Victuailles, pâtés, rillettes, saucisson de Mme Gaudin et toujours le meilleur grenier médocain en provenance directe du producteur...



# Petit **lexique** de langage maritime

## suite de notre tour d'horizon du langage maritime

**S** : Lettre du Code international des signaux, constituée par un pavillon blanc au centre duquel est inscrit un rectangle bleu, hissé seul signifie « mes machines sont à toute vitesse en arrière ».

**S** : abrégé de SUD.

**SAFRAN** : C'est la partie plate du gouvernail qui prend appui sur la mèche et sur laquelle s'exerce l'effort de résistance de la mer. C'est donc le safran qui, par son orientation, produit le changement de cap du navire.

**SANCIR** : Chavirage du bateau après avoir piqué l'étrave du bateau dans l'eau.

**S. E.** : Abréviation pour Sud Est.

**SLIP** : Mot anglais désignant un plan incliné sur lequel sont hissés, ou remis à l'eau, les navires de faible tonnage.

**SLOOP** : Mot venant du hollandais désignant un voilier solide, grée en cotre.

**S. O.** : Abréviation pour Sud Ouest. On écrit aussi S. W.

**SOMBRER** : Ce terme désigne un naufrage par engoulement. Ne s'emploie pas pour un échouement. L'expression « sombrer corps et bien » signifiant coque et cargaison et non pas « équipage et navire ».

**SOUILLE** : On appelle souille le lit qu'un navire creuse dans le sable ou la vase, par ses mouvements.

**SOUQUER** : On emploie ce verbe comme synonyme de « raidir avec effort ». Souquer une écoute quand il y a beaucoup de vent et qu'il faut faire un certain effort. Serrer avec force un nœud qui une fois souqué peut être difficile à défaire. Par extension, « souquer sur les avirons » signifie faire un effort pour ramer plus vite. En argot « souquer sur le bois mort » signifie simplement ramer.

**SPINNAKER ou SPI** : Voile d'avant légère portée en avant de l'étrave et que l'on utilise aux allures portantes.

**S.S.O. et S.S.E.** : Abréviation pour Sud-Sud Ouest et Sud-Sud Est.

**SUBSTITUT** : Pavillons qui sont utilisés pour répéter une ou plusieurs fois une lettre du code international des signaux afin d'éviter que le navire soit obligé de posséder cette lettre en un grand nombre d'exemplaire. Ces pavillons sont triangulaires.

**SURFACE DE VOILURE** : Superficie maximale des voiles du bateau aux allures autres que portantes.

**SURPATTER** : Se dit des tours d'écoute qui se chevauchent sur le winch bloquant son fonctionnement.

**T** : Lettre du Code international des signaux. Représentée par un pavillon tricolore, une bande blanche verticale entre une bande rouge du côté du guindant et une bande bleue du côté du pendant. Hissé seul signifie « ne passez pas sur l'avant à moi »

**T** : La lettre T en finale d'un terme de marine est toujours accentuée. Ainsi dans *canote*, *étambote*, *boute*, c'est l'ancienne prononciation.

**TABAC** : Expression argotique « coup de tabac » pour très mauvais temps.

**TALON** : On appelle « talon » la partie arrière et inférieure de l'étambot.

**TALONNER** : On dit que le navire a talonné quand son arrière a touché le fond.

**TAPE-CUL** : Voile rectangulaire appliquée au mat arrière d'un navire à voiles et dont le gui déborde généralement de la coque.

**TAQUET** : Pièce d'accastillage permettant de tourner ou bloquer les cordages.

**TÊTIÈRE** : Sommet de la grand voile comprenant le point de drisse.

**TIRANT D'AIR** : Hauteur du bateau au-dessus de l'eau, de la ligne de flottaison à la tête du mât.

**TIRANT D'EAU** : Distance entre la ligne de flottaison et l'extrémité de la quille.

**TOSSER** : Se dit d'un bateau qui tape ou cogne de façon répétitive quelque chose, la plage, un quai ou un autre bateau.

**TOURMENTIN** : Foc de gros temps réalisé avec un tissu de fort grammage et des points particulièrement renforcé. Il est obligatoire à bord.

**TOURNER** : Fixer une drisse, une amarre, une écoute autour d'un taquet, d'un winch, d'une bitte.

**TRIBORD** : Côté droit du navire lorsque l'on regarde vers l'avant.

**TRIBORD AMURE** : Lorsque le bateau reçoit le vent de sa droite, du côté tribord.

**TRINQUETTE** : Voile d'avant installée en arrière du foc.

# Petit **lexique** de langage maritime

**U** : Lettre du Code international des signaux. En signal flottant, elle est représentée par un pavillon composé de quatre carrés blancs et rouge alternés en diagonale, le carré rouge du côté du guindant étant au dessus du carré blanc. Hissé seul le pavillon « U » signifie que vous allez vous trouver dans une situation dangereuse ou que vous courrez sur un danger.

**V** : Lettre du Code international des signaux. En signal flottant, elle est représentée par un pavillon blanc dans lequel est inscrite une croix rouge en diagonale. Hissé seul le pavillon « V » signifie j'ai besoin de secours.

**VAIGRAGE** : Habillage (souvent en bois verni) de l'intérieur de la coque qui participe à la décoration et à l'isolation.

**VARANGUE** : Renfort posé sur le fond d'une coque perpendiculairement à son axe. Les varangues forment l'ossature du bateau.

**VENT** : (au) Est au vent tout ce qui reçoit le vent en premier. À bord à partir d'une ligne théorique passant par l'étrave et la quille le côté recevant le premier le vent est au vent. De l'autre côté de cet axe, tout est sous le vent.

**VENT APPARENT OU INCIDENT** : C'est le vent que l'on reçoit à bord. Il est la résultante du vent réel et du vent dû à la vitesse.

**VENT ARRIÈRE** : Allure du bateau lorsqu'il reçoit le vent par son arrière.

**VENT DE TRAVERS** : Allure du bateau lorsqu'il reçoit le vent par le travers de 80 à 100° du vent réel.

**VENT DEBOUT** : Lorsque le bateau reçoit le vent par son avant. Vent debout, les voiles fassent dans l'axe du bateau.

**VENT RÉEL** : Vitesse et direction absolues du vent. C'est le vent que l'on reçoit à l'arrêt.

**VENT VITESSE** : Vent créé par la vitesse du bateau. VHF (Very High Frequency) moyen de communication radio utilisant les ondes de la bande de 156 à 162 MHz.

**VERGUE** : Mot très employé en marine à voile puisqu'il désigne une partie de la mâture de ces navires.

**VIDELLE** : Couture effectuée manuellement pour réparer un accroc sur une voile.

**VIOLON** : Anneau ou poulie à plat

**VIRER** : Virer de bord, terme de la marine à voile qui désigne un changement de cap à 180° par rapport au lis du vent, ce changement s'effectuant soit vent devant soit vent arrière, on dit alors « lof pour lof ».

Virer vent debout changer de cap par vent debout, c'est à dire vent de face.

Virer au treuil ou au cabestan, c'est l'opération d'embraquer un cordage ou une chaîne au moyen du treuil ou du cabestan.

Virer l'ancre, mais à proprement parler on relève l'ancre en virant la chaîne au guindeau.

**VIT DE MULET** : Articulation reliant la bôme au mât.

**VIVES EAUX** : période où les marées sont importantes, coefficients entre 70 et 120.

**VOILES EN CISEAUX** : Se dit lorsque l'on oriente au vent arrière les voiles de chaque côté de l'axe du bateau.

**VRILLAGE** : Ouverture de la chute sur une voile (devers)

**W** : Lettre du Code international des signaux. En signal flottant elle est représentée par un pavillon composé d'un carré bleu entourant un carré blanc, lequel entoure un carré rouge. Hissé seul le pavillon « W » signifie « j'ai besoin d'assistance ».

**WINCH** : pièce d'accastillage où l'effort est démultiplié mécaniquement, ce qui permet d'embraquer, de border et d'étaquer un cordage sur la poupée du winch. Tous les winchs tournent dans le même sens, celui des aiguilles d'une montre, même si la manivelle tourne dans un sens puis dans l'autre.

**X** : Lettre du Code international des signaux. En signal flottant elle est constituée par un pavillon blanc dans lequel est inscrite une croix bleue. Hissé seul le pavillon « x » signifie « suspendez l'exécution de ce que vous voulez faire et veillez mes signaux ».

**Y** : Lettre du Code international des signaux. En signal flottant elle est constituée par un pavillon à bandes diagonales jaunes et rouges alternées (5 bandes rouges et 5 bandes jaunes inclinées de droite à gauche. Hissé seul le pavillon « Y » signifie « je porte la poste. J'ai le courrier à bord ».

**YACHT** : Mot hollandais que l'on devrait prononcer « yak ». Un yacht est un bâtiment de plaisance à voile ou à moteur. Généralement de grande taille et offrant les apparences du luxe.

**YACHTING** : Mot qui désigne la navigation en yacht ainsi que tout ce qui s'y rapporte.

**YAWL** : Voilier à deux mâts. Sa différence avec le ketch est de posséder un second mât très court appelé « tape-cul » placé très en arrière et derrière la barre.

**YOLE** : Embarcation légère et étroite de faible tirant d'eau employée sur mer ou sur rivière.

**Z** : Lettre du Code international des signaux. En signal flottant elle est constituée par un pavillon composé de quatre triangle de couleur différente dont les sommets se rejoignent au centre du pavillon. Le triangle côté guindant est noir, celui du côté du ballant bleu, en haut jaune et en bas rouge.